

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	04/04/2023	L'an deux mil vingt-trois, le mardi onze avril, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Nicole ROYER, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absents : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ.

DCM 10-2023 ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-1 et L 2122-10,

Vu la délibération DCM 9-2022 en date du 25 mars 2022 fixant le nombre d'adjoint,

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du 2^{ème} adjoint, au scrutin secret et à la majorité absolue, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Au premier tour de scrutin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

A obtenu :

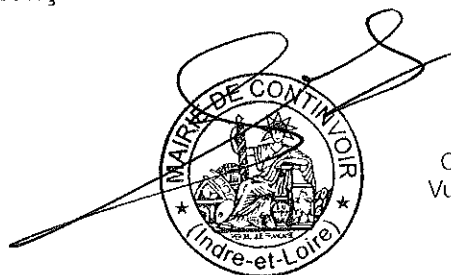
- Mélanie OSSANT : 9 voix (neuf voix)

Madame Mélanie OSSANT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2^{ème} adjointe.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE



RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-213700826-20230411-DCM_10_2023-DE

Certifié exécutoire le 13/04/2023
Vu sa transmission en s/Préfecture
le 13/04/2023
Affiché le 13/04/2023